



**Conseil Économique
et Social**

Distr.
GÉNÉRALE

TRADE/WP.7/GE.5/2001/2
26 décembre 2000

FRANÇAIS
Original : ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

COMITÉ POUR LE DÉVELOPPEMENT DU COMMERCE,
DE L'INDUSTRIE ET DE L'ENTREPRISE

Groupe de travail de la normalisation des produits périssables
et de l'amélioration de la qualité

Section spécialisée de la normalisation des pommes de terre
de primeur et de conservation

Quatorzième session, 19-21 mars 2001, Genève

Point 2 de l'ordre du jour provisoire

QUESTIONS PRÉSENTANT UN INTÉRÊT APPARUES
DEPUIS LA QUATORZIÈME SESSION

Note du secrétariat

Le présent document récapitule les résultats des troisième et quatrième sessions du Comité pour le développement du commerce, de l'industrie et de l'entreprise et de la cinquante-cinquième session du Groupe de travail de la normalisation des produits périssables et de l'amélioration de la qualité.

TROISIÈME SESSION DU COMITÉ POUR LE DÉVELOPPEMENT DU COMMERCE, DE L'INDUSTRIE ET DE L'ENTREPRISE

Les paragraphes ci-après sont extraits du rapport du Comité (ECE/TRADE/231, par. 34 à 37) :

6 b) Groupe de travail de la normalisation des produits périssables et de l'amélioration de la qualité

Documentation : TRADE/WP.7/1998/9 Rapport de la cinquante-quatrième session du Groupe de travail de la normalisation des produits périssables et de l'amélioration de la qualité

TRADE/1999/3 Groupe de travail de la normalisation des produits périssables et de l'amélioration de la qualité : note du secrétariat

34. Le Vice-Président du Groupe de travail de la normalisation des produits périssables et de l'amélioration de la qualité (WP.7), M. David Priester (États-Unis), a donné un aperçu des résultats de la session de novembre 1998 du Groupe de travail, ainsi que des sessions de ses sections spécialisées sur les pommes de terre de primeur et de conservation et sur la viande qui s'étaient réunies dans l'intervalle. Il a en outre rendu compte des travaux exécutés en coopération avec l'Union européenne et diverses organisations internationales (OCDE et Commission du Codex Alimentarius OMS/FAO) et a signalé que le secrétariat avait créé un nouveau site Web sur l'Internet, contenant le texte des normes ainsi que des renseignements sur les réunions (<http://www.unece.org/trade/agr/welcome.htm>). Le Comité a approuvé le rapport de la cinquante-quatrième session du Groupe de travail.

35. Le Président du Comité, M. Vilchez-Barros, exerçant également les fonctions de président du Groupe de travail, a informé le Comité des efforts entrepris pour promouvoir à l'échelon international les normes de la CEE relatives aux produits commerciaux en vue d'en développer l'utilisation et d'éviter un chevauchement d'activités qui risquerait de se produire dès lors que les travaux réalisés n'ont pas été diffusés :

- L'Espagne a prévu de fournir des traductions non officielles des normes de la CEE en espagnol pour les faire connaître en Amérique latine;
- Le Groupe de travail était représenté à une réunion d'experts des normes agricoles organisée par la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (CESAO) de l'ONU. Pour cette réunion, la CESAO avait traduit en arabe 25 normes de la CEE, qui sont actuellement examinées par les gouvernements en vue d'être adoptées en tant que normes de la CESAO;
- Des contacts ont également été établis avec les autres commissions régionales de l'ONU (pour l'Afrique, l'Amérique latine et les Caraïbes, ainsi que l'Asie et le Pacifique).

36. La délégation de la Communauté européenne, parlant aussi au nom des 15 États membres de l'Union européenne, a fait savoir que la Communauté continuait d'accorder une grande priorité aux travaux de la CEE sur les normes agricoles. La Communauté européenne a par ailleurs proposé que le Comité pour le développement du commerce, de l'industrie et de l'entreprise envisage un éventuel transfert à la CEE des travaux effectués par l'OCDE sur les brochures explicatives relatives aux normes de la CEE. La délégation a invité le secrétariat à établir un document de travail sur les modalités à prévoir pour réaliser ces travaux, y compris une description précise des coûts (personnel supplémentaire, production des brochures) et de la façon dont ils pourraient être financés. Le document en question devrait être élaboré à temps pour pouvoir être examiné à la session suivante de la Section spécialisée de la coordination de la normalisation des fruits et des légumes frais qui aura lieu du 25 au 28 octobre 1999, puis par le Groupe de travail qui se réunira du 3 au 5 novembre 1999. La délégation des États-Unis a appuyé cette démarche. Le Comité a approuvé la demande concernant l'étude envisagée.

37. La Directrice de la Division du commerce a dit que le secrétariat effectuerait l'étude demandée, mais qu'il importait au plus haut point que la CEE ne compromette pas les excellentes relations existant au niveau institutionnel avec l'OCDE. Elle a invité les États membres à tenir l'OCDE et son secrétariat informés des demandes adressées à la CEE, ainsi que de la suite donnée à ces demandes. La délégation de la Communauté européenne a noté qu'elle avait déjà à maintes reprises fait connaître son opinion à ce sujet aux réunions de l'OCDE et continuerait de le faire. La délégation des États-Unis a déclaré qu'elle tiendrait le secrétariat de l'OCDE informé de cette question.

QUATRIÈME SESSION DU COMITÉ POUR LE DÉVELOPPEMENT DU COMMERCE, DE L'INDUSTRIE ET DE L'ENTREPRISE

Les paragraphes ci-après sont extraits du rapport du Comité (ECE/TRADE/262, par. 32 à 39) :

Point 6 - Normes de qualité des produits agricoles

32. Le secrétariat a présenté les activités du Groupe de travail de la normalisation des produits périssables et de l'amélioration de la qualité (WP.7) et fait un tour d'horizon des travaux réalisés depuis la dernière session du Comité. Le Vice-Président du WP.7, M. David Priester, a expliqué de manière approfondie la genèse du travail d'élaboration de commentaires et les débats qui avaient lieu à ce sujet au sein du WP.7.

33. À la troisième session du Comité, la Communauté européenne avait demandé que le secrétariat établisse une étude sur les modalités d'élaboration de brochures explicatives sur les normes de la CEE dans le cadre du WP.7 et de ses sections spécialisées. Cette demande avait été appuyée par les États-Unis et approuvée par le Comité.

34. Les résultats de cette étude avaient montré qu'il était possible d'intégrer ces travaux sans accroître sensiblement le nombre de jours de réunion, mais non sans augmenter les ressources existantes. Plus précisément, il faudrait recruter un fonctionnaire supplémentaire. Étant donné l'absence d'accroissement du budget de la CEE (budget à croissance zéro), il serait nécessaire de créer un fonds d'affectation spéciale alimenté par des contributions volontaires des pays ou de réaffecter les ressources à l'intérieur du secrétariat.

35. À sa dernière session, le WP.7 a décidé de créer un groupe spécial pour s'occuper de cette question tout en signalant qu'il ne devrait pas y avoir de doubles emplois, ce qui signifiait que le WP.7 ne serait prêt à se charger de l'élaboration des commentaires que si l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) cessait de faire ce travail.

36. Les délégations de la Communauté européenne et des États-Unis ont dit qu'elles souhaiteraient que le travail d'élaboration de commentaires soit transféré à la CEE, pour autant que l'OCDE cesse de s'en occuper et que le problème du financement à la CEE soit résolu.

37. La délégation de la Communauté européenne a indiqué qu'elle avait pris bonne note de la possibilité de financer cette activité au moyen d'un fonds d'affectation spéciale mais, qu'à son avis, il faudrait s'efforcer en priorité de résoudre ce problème en réaffectant les ressources à l'intérieur de la Division du commerce. Le Comité a ensuite **demandé** que le secrétariat rende compte des possibilités de réaffectation et fasse part des réactions suscitées au Groupe de travail à sa prochaine session en novembre 2000.

38. La délégation de la Fédération de Russie a déclaré qu'elle accordait un degré de priorité élevé aux travaux du WP.7 et de ses sections spécialisées, en particulier celles qui s'occupaient de la viande et des plants de pommes de terre. Elle a noté avec satisfaction que la Section spécialisée de la normalisation des plants de pommes de terre examinerait à l'avenir la question des organismes génétiquement modifiés mais elle a demandé qu'il soit tenu compte du travail déjà effectué par d'autres organes pour éviter les doubles emplois.

39. Le Comité a ensuite pris note des documents TRADE/2000/5 et TRADE/WP.7/1999/7, qui contenaient de plus amples précisions sur les travaux effectués par le WP.7 pendant la période considérée.

CINQUANTE-CINQUIÈME SESSION DU GROUPE DE TRAVAIL

Les paragraphes ci-après sont extraits du rapport du Comité (TRADE/WP.7/1999/7, par. 24 à 26) :

Section spécialisée de la normalisation des pommes de terre de primeur et des pommes de terre de conservation

Document : TRADE/WP.7/GE.5/1999/6

24. Le secrétariat a fait un bref résumé des travaux accomplis lors de la session tenue cette année par la Section spécialisée :

- Les normes CEE/ONU FFV-30 et 31 ont été examinées; il n'a pas été jugé nécessaire de les modifier;
- Il a été décidé de ne pas incorporer une liste de variétés dans les normes;
- Chaque délégation a indiqué l'emploi des normes CEE/ONU dans la législation de son pays;

- La question de la définition des variétés longues a été examinée et les participants ont été invités à proposer des améliorations;
- Une liste indicative des variétés longues de forme régulière a été établie ("Stella", "Ratte", "Corne de Gate"). Il sera fait rapport à la prochaine session sur les réactions des milieux commerciaux;
- Les participants ont été invités à présenter des propositions en vue de l'harmonisation de la définition et du marquage du type de cuisson;
- La Suisse a procédé à une démonstration de la méthode utilisée pour inspecter un échantillon;
- Il a été décidé d'attendre la publication des RUCIP 2000 avant de décider s'il convenait de réviser les conditions générales de vente CEE/ONU pour les pommes de terre.

25. Les points ci-après ont été inscrits à l'ordre du jour de la session suivante :

- Examen des normes CEE/ONU FFV-30 et 31;
- Définition du type de cuisson, voire adoption d'un tableau des couleurs, pour l'indication de la cuisson sur les emballages;
- Examen de la définition des variétés longues;
- Examen des réactions des milieux commerciaux à la liste indicative des variétés longues et de forme irrégulière;
- Textes de lois nationaux communiqués au secrétariat;
- Examen des RUCIP 2000 et d'une liste des différences par rapport aux normes CEE/ONU;
- Informations sur l'état d'avancement de la brochure explicative de l'OCDE sur les pommes de terre de primeur et de conservation;
- Présentation des méthodes d'inspection et d'échantillonnage appliquées en France;
- Présentation par la Belgique des tableaux utilisés pour indiquer la "lavabilité".

26. Le Groupe de travail a approuvé le rapport de la Section spécialisée, y compris les travaux futurs.
